

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION : Modernisation de la mairie de Vernier

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Étudier la modernisation de la mairie afin de renforcer l'image institutionnelle de Vernier

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La mairie est bien plus qu'un bâtiment administratif. Elle est le symbole institutionnel de Vernier, le lieu où s'exprime la démocratie locale et l'espace où la commune accueille ses habitantes et habitants, ses partenaires, ses associations et ses visiteurs.

À ce titre, la mairie doit refléter l'image d'une commune moderne, dynamique, accessible, professionnelle et tournée vers l'avenir. Or, certains espaces, notamment la salle du Conseil municipal et plusieurs lieux de travail, ne répondent plus pleinement aux standards actuels en matière de confort, de climatisation, de ventilation, d'ergonomie, d'équipements numériques, d'accueil du public et de valorisation institutionnelle.

Moderniser la mairie permettrait non seulement d'améliorer les conditions de travail du personnel communal et des élus, mais aussi de renforcer l'image de Vernier comme commune ambitieuse, organisée, accueillante et efficace.

Cette démarche doit rester pragmatique, progressive et financièrement responsable. Il ne s'agit pas d'engager immédiatement de grands travaux, mais de lancer une réflexion sérieuse permettant d'identifier les besoins réels, les priorités et les solutions les plus adaptées.

Par conséquent,

invite le Conseil administratif à :

1. Étudier l'opportunité de lancer une étude de faisabilité portant sur la modernisation de la mairie, notamment de la salle du Conseil municipal, des espaces d'accueil et des lieux de travail concernés ;
2. Identifier les besoins prioritaires en matière de confort thermique, climatisation, ventilation, ergonomie, accessibilité, équipements numériques et qualité d'accueil du public ;
3. Examiner l'intégration d'outils modernes, notamment audiovisuels, numériques et de visioconférence, afin d'améliorer les séances, les réunions et le fonctionnement institutionnel ;
4. Étudier des solutions durables, sobres et proportionnées permettant d'améliorer l'efficacité énergétique, le confort des usagers et la qualité des espaces ;
5. Intégrer dans cette réflexion la valorisation de l'image institutionnelle de Vernier, afin que la mairie reflète mieux le dynamisme, la diversité, le professionnalisme et l'ambition de la commune ;

6. Présenter au Conseil municipal les pistes envisageables, les priorités retenues et les éventuelles implications financières.

Djawed SANGDEL, pour Liste Égalité & Diversité (LED)

Vernier, le 26 mai 2026